

Réf: Dossier N° 096712

Avis de constitution

SOCIETE « LIMAWA »

Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 14, Lot 335, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 14/03/2022 reçus par Me N'GUETTA YVES-LANDRY, enregistrés au CEPICI, le 01/04/2022, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « LIMAWA »

A travers la vente, la location et le leasing (crédit-bail), LIMAWA fournit des solutions de conservation frigorifiques, communément appelées “chambres froides”. Celles-ci peuvent prendre différentes formes, à savoir : les conteneurs réfrigérés (pour le stockage de marchandises) ; les trailers ou remorques (pour le transport); et enfin la réfrigération d’installation existantes sur mesure.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

1,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (1,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, ANGRE STAR 14, Lot 335, Ilot 16

M SECK SEYDINA ISSA LAYE (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B16-00043 du 07/04/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°14994/GTCA/RC/2022 du 07/04/2022

Pour Avis

Le CEPICI

